

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN

D'INFORMATIONS

MUNICIPALES

Vendredi 12 avril 2019

MEMENTO

- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **MAIRIE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00 (**les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.43. Fax : 02.98.25.57.32. Site internet : www.mairie-kernilis.fr
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h00 à 10h30, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 14h00 – 16h30, mercredi : 10h00 – 11h45 et 14h00 – 18h00, jeudi : 14h30 – 16h00, vendredi : 14h00 – 16h30 et 18h00 – 19h00, samedi : 10h30 - 12h00.
- **PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : Mme LINO Florence au 07.87.94.38.92 ou florence.lino@orange.fr. Correspondant Ouest France : M. SIMIER Yvon au 02.98.40.74.86 ou 06.81.79.52.76 ou yvon.simier@orange.fr
- **ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 40, rue du Général de Gaulle à Ploudaniel – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02
- **REPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles) : contact : Isabelle Le Borgne, éducatrice de jeunes enfants : 06.47.82.78.48.

COMMUNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019

I – TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal décide le maintien des taux communaux pour l'année 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 16,41 % - Foncier Bâti : 22,03 % - Foncier Non Bâti : 43,48 %.

Le produit fiscal attendu s'élève à 386.249 €.

II – REVALORISATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Conformément aux objectifs énoncés en début de mandat, les pourcentages d'indemnités des élus sont revalorisés chaque année, pour atteindre le taux maximum autorisé en fin de mandat.

En conséquence, le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} avril 2019, les indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation sont fixées aux taux suivants :

Maire : 43 % de l'indice brut 1027,

Adjoints : 16,5 % de l'indice brut 1027.

III – PROGRAMME DES TRAVAUX 2019

Le Conseil Municipal confirme la continuité des travaux route de Kérivès et de Kerbrat, qui verront, dans la suite logique de la mise en souterrain, l'aménagement de leurs bas-côtés. La dépense est estimée à 120.000 € H.T et la subvention de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est confirmée à hauteur de 36.000 €.

Une demande de financement dans le cadre des Fonds de Concours a été également transmise à la Communauté des Communes.

Le Maire informe également que les 5 derniers lots du lotissement de Penker 2 sont réservés, et que la Commune ne dispose donc plus de terrains viabilisés à proposer à la vente

Le Conseil Municipal décide, pour 2019, la mise en chantier d'un nouveau lotissement, dans la continuité du lotissement de Guernez.

IV – BUDGETS PRIMITIFS 2019

◆ Commune :

- *En fonctionnement*, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1.079.808 €. Parmi les dépenses principales, on note les charges à caractère général (240.441 €), les charges de personnel (391.000 €), les charges de gestion courante (196.667 €) et les charges financières (10.700 €). La prévision du virement à la section d'investissement s'élève à 240.000 €, représentant la marge d'autofinancement de la Commune. Les principales recettes proviennent des dotations de l'Etat (248.700 €), du produit des trois taxes locales (386.249 €), de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité de la Communauté de Communes (61.869 €), et du versement de l'excédent du budget annexe du lotissement de Prat Allan (44.000 €).

- *En investissement*, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 521.396 €, compte tenu des reports de l'année précédente. Les principales dépenses se répartissent ainsi : remboursement du capital (42.532 €), acquisitions diverses (26.000 €), travaux d'accessibilité (30.000 €), travaux de bâtiments (47.369 €), travaux de voirie (200.000 €), travaux d'électrification (49.125 €). Les recettes principales proviennent du fonds de compensation de la TVA (8.400 €), de la taxe d'aménagement (5.000 €), des subventions pour travaux (36.000 €), de l'affectation du résultat de l'année précédente (200.000 €) et de la prévision du virement de la section de fonctionnement (240.000 €).

A noter qu'il n'est pas prévu d'emprunt.

◆ Service des eaux :

- *En fonctionnement*, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 238.623 €.

- *En investissement*, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 171.029 €.

◆ Lotissement communal de Penker 2 :

Les dépenses s'élèvent à 224.149 € et les recettes à 243.409 € dont 124.358 € de travaux d'aménagement, financés par la vente des 5 derniers lots de la deuxième tranche.

◆ Lotissement communal de Prat Allan :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 52.284 €. Les opérations liées à ce lotissement étant achevées, le Conseil Municipal décide le reversement de l'excédent de 44.044 € au Budget Principal et la clôture de ce budget annexe.

Ces quatre budgets sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que les récentes réformes territoriales impliquent des prises de compétences par la Communauté de Communes (ex : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui ont un impact sur l'attribution de compensation versée annuellement par l'EPCI. Le Conseil Municipal, après examen, décide d'approuver le rapport fourni par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui comporte des ajustements budgétaires à prendre en compte dès 2019.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de KERNILIS,

Vu le Décret 89-631 du 4 septembre 1989 relatif au Code de la Voirie Routière,

Vu les articles L 2213-1 et L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dossier transmis par la Sous-Préfecture, en date du 29 janvier 2019, qui sollicite l'avis de la mairie de Kernilis concernant le « Trail de l'Aber Wrac'h », organisé par Breizh sport aventure.

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation dans l'intérêt de la sécurité générale et pour le bon déroulement de cette épreuve sportive le samedi 13 avril 2019,

ARRETE :

ARTICLE 1 – Les véhicules qui circuleront sur les rues nommées ci-dessous devront céder la priorité aux coureurs et aux marcheurs. Les organisateurs prendront les mesures nécessaires pour bloquer temporairement la circulation sur ces routes. Le samedi 13 avril 2019 : Rue de l'If, rue de l'école, route de Pen ar Guear, Route de l'If de Kérivès, Route de Kerbrat de 12h00 à 21h00.

ARTICLE 2 – Les usagers devront respecter les indications qui leur seront données par le service d'ordre en place ; toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

URBANISME

- La demande de permis de construire effectuée par M. UGUEN François, pour l'extension d'une habitation, 9, Kergouesnou, a été transmise au service instructeur.
- La demande de permis de construire effectuée par Mme POLARD Martine, pour le remplacement d'une véranda existante, 8, Treverroc, a été transmise au service instructeur.
- La demande de permis de construire effectuée par Mme ABIVEN Morgane, pour la rénovation d'une habitation, 1, Keruzoc, a été transmise au service instructeur.
- Déclaration préalable de BIANEIS David pour la création d'un abri bois et d'un abri à vélos, 3, Impasse de Prat Allan : sans opposition.
- Déclaration préalable de M. RAJOT Laurent pour la création d'un velux, 3, Place d'Alsace : sans opposition.

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée jusqu'au samedi 13 avril inclus. Merci de votre compréhension.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont modifiés pendant les vacances de Printemps :

Lundi 15 avril : 14h00-17h00 - Mercredi 17 avril : 10h30-11h45 puis 14h00-18h - Vendredi 19 avril : 18h00-19h00

Samedi 20 avril : 10h30-12h00

HERMINE SPORTS NATURE



Samedi 13 avril :

- **Randonnée pédestre** au profit de France Alzheimer. Départs de 13h00 à 16h00, 3 circuits au choix : 4, 6 et 11 km. Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans.
- **14^{ème} TRAIL DE L'ABER WRAC'H : HERMINE TRAIL 18 km** : venez encourager les coureurs, départ 17h00 en boucle. Départ-Arrivée du bourg de KERNILIS.
- Buvette sur place.

COURSE CYCLISTE LA ROUTIÈRE

Après le TPLCL, place à La ROUTIÈRE. Cette épreuve entre PLOUIDER et LANARVILY passe à KERNILIS ce **dimanche 14 avril**, suivant l'itinéraire et les horaires ci-dessous :

Dimanche 14 avril			
42 km/h	40 km/h	38 km/h	
15h21	15h25	15h29	Le Diouris – Carrefour D52/D28 à gauche direction Kernilis
15h25	15h29	15h34	Rond point rue des Abers – Tout droit vers Le Folgoët
15h28	15h32	15h37	Boteden

L'organisation remercie les riverains pour leur vigilance (gardez vos animaux à l'attache) et invite les signaleurs (munis de leurs gilets fluo) à être présents à leur poste 15 minutes avant le passage de l'épreuve. MERCI également de vos encouragements aux coureurs.

CLUB DE L'IF

- **Mardi 16 avril** : concours de printemps (dominos – pétanque) à Plabennec.
- **Lundi 22 avril** : concours de dominos à Kernilis.

COMITÉ DES FÊTES

- Le comité des fêtes organise une chasse à l'œuf le lundi 22 avril à 11h au terrain de foot pour les enfants de 2 à 10 ans. Buvette pour les parents.
En cas de mauvais temps la chasse sera annulée.



- En vue de la préparation de la balade moto du 18 mai au profit de la muco, tous les motards de Kernilis (ainsi que tous les bénévoles) souhaitant apporter leur aide au niveau de la sécurité sont les bienvenus. Renseignements auprès de : Yoann au 06.32.34.25.03, Serge au 06.27.67.74.24.





L'Hermine Kernilienne organise son **Tournoi Inter Bars**
(6 joueurs, 2 remplaçants)
Mercredi 1^{er} mai à partir de 11h.
Restauration et buvette sur place.
Inscriptions 50 € auprès de Nelly ABIVEN : 06.15.44.32.22.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77
Site : www.clcl.bzh

■ MAIRIE DE KERLOUAN

La commune de Kerlouan **recherche « 2 animateurs de plage »**. Titulaire du BAFA ou équivalent. Temps non complet (24h/sem) du 8 juillet au 24 août. Accueil des enfants pour animation plage (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi). 1 047.50 € brut/mois + 10% de congés payés.

■ CENTRE DE TRI TRIGLAZ / PLOUÉDERN

Mercredi 12 juin et vendredi 14 juin de 14h à 20h00 : 3^{ème} édition des portes ouvertes Triglaz, votre centre de tri des emballages ménagers recyclables du Nord Finistère (poubelles jaunes). Tous les habitants intéressés sont invités à s'inscrire au 02.98.21.05.05. Sur place : animations enfants, jeu concours, lots à gagner. Visite GRATUITE d'une heure, via un parcours pédagogique sécurisé, à partir de 6 ans. Attention : Inscriptions obligatoires, nombre de places limité.

LOISIRS - CULTURE

■ CINÉMA EVEN :

- Vendredi 12 avril à 20h15 : **LE TEMPS DE QUELQUES JOURS** (Documentaire)
- Samedi 13 avril à 14h15 : **LE BOSSU DE NOTRE DAME** (film de 1996)
- Samedi 13 avril à 20h15 : **MARIE HEURTIN**
- Samedi 13 avril à 10h00 : **LE BAL DES LUCIOLES ET LES AUTRES COURTS**
- Dimanche 14 avril à 10h45 et lundi 15 avril à 14h15 : **DUMBO**
- Dimanche 14 et lundi 15 avril à 20h15 : **CAPTAIN MARVEL**



SPORTS



HERMINE KERNILISIENNE



EQUIPE	HEURE MATCH	LIEU	ADVERSAIRE	HEURE RDV	INFORMATIONS
<u>Samedi 13 avril</u>					
U6 – U7		Repos - Reprise le samedi 27 avril			
U8 – U9		Repos - Reprise le mardi 23 avril. Tournoi à Guisseny le lundi 22 avril (suivant convocations)			
U11 BREST		Repos - Entraînement mercredi et vendredi pendant les vacances. Tournoi à Guisseny le lundi 22 avril			
U11 PARIS		Repos - Entraînement mercredi et vendredi pendant les vacances			
U13		Repos - Entraînement à Kernilis mercredi et vendredi pendant les vacances. Tournoi à Guisseny le lundi 22 avril			
<u>Dimanche 14 avril</u>					
Equipe A	15h30	KERNILIS	PLOUDALMEZEAU	14h15	Equipe de caisse : Jean-Luc
Equipe B	13h30	PLOUGUERNEAU	PLOUGUERNEAU	12h15	

INFORMATIONS PAROISSIALES

- ♦ **Dimanche 14 avril** : Messe à 9h30 à Kernilis. Messe anniversaire pour Jeannine Landuré.
- ♦ **Jedi 18 avril** : « Jeudi Saint » : messe à 18h00 à Lesneven.
- ♦ **Vendredi 19 avril** : « Vendredi Saint ». Chemin de Croix à 15h00 à Lanarvily. Office de la Passion à 20h00 à Lesneven.
- ♦ **Samedi 20 avril** : « Pâques ». Veillée pascale à Lesneven à 21h00.
- ♦ **Dimanche 21 avril** : messe de Pâques à 9h30 à Kernilis. Messe anniversaire pour Yvonne Abjean.